

Le Président

Nantes, le [1 0 NOV. 2010

REQU LE 15 NOV. 2010

Monsieur Daniel MARTINA Président de l'UNAM UNAM 19 bis rue la Mouë Bras de fer 44200 Nantes

N/Réf.: YL/SD/DMB/2010-11/n°1440

Monsieur le Président,

La mission de coordination de la formation inter universitaire de la formation continue a été déléguée par le PRES Université Nantes Angers Le Mans à l'Université de Nantes pour l'année 2010.

Cette mission est actuellement remplie par Antoine Le Gall. La convention qui nous lie prend fin le 31 décembre 2010, de même que le Contrat à Durée Déterminée d'Antoine Le Gall au sein de l'Université de Nantes.

Il me semble que la mission de coordination inter universitaire doive être assurée par le PRES Université Nantes Angers Le Mans. Je vous demande donc en conséquence que cette mission soit remplie par Antoine Le Gall, au sein du PRES UNAM, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Je vous demande de bien vouloir mettre cette question à l'ordre du jour du bureau du PRES du vendredi 19 novembre prochain afin qu'une décision soit prise en ce sens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Yves LECOINTE